



AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENTS N^{OS} 1788 ET 1789

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n^o 1788 intitulé :

Règlement décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année 2020

QUE le Règlement n^o 1789 intitulé :

Règlement décrétant les tarifs pour la consommation de l'eau pour l'année 2020

ont été adoptés par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance extraordinaire du 14 janvier 2020.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ces règlements au Service du greffe et des affaires juridiques, 2555 rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail, ainsi que sur le site Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce quinzième (15^e) jour du mois de janvier deux mille dix-neuf (2019).

Mélissa Côté, notaire, OMA
Greffière adjointe

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca